



© D.R.

Ya Basta !

FICTION – FRANCE – 2010 – 11'

Réalisation

Gustave Kervern,
Sébastien Rost

Production

Brut Prod

Scénario

Gustave Kervern

Image

Reynald Capurro

Montage

Pierre Raimond

Musique

Stéphane Brachet,
Magid Cherfi

Décors

Gwendoline Hersant

Son

Pierre Bompy, Julie Roué,
Olivier Audivert

Voix Off

Fred Testot

Interprétation

Augustin Legrand,
Stéphanie Pillonca-Kervern,
Yolande Moreau,
Jean-Pierre Darroussin,
Philippe Duquesne,
Gustave Kervern,
David Salles

Un centre d'éducation spécialisé va fermer ses portes. Des handicapés mentaux aidés par leurs éducateurs, vont alors prendre leur destin en main !

2011 **Clermont-Ferrand** « Festival International du court métrage » : 2^{ème} Prix des Lycées

2010 **Paris** « S.A.C.D. » : Prix coup de cœur du meilleur court métrage

Grenoble « 33^{ème} Festival en Plein Air » : Prix du public

Paris « Ecrans de Paris » : Prix du public

Villeurbanne « 31^{ème} Festival du Film Court » : Prix du public

Châtenay-Malabry « 10^{ème} Festival du Film » : Prix du public

Imaginé par *Gustave Kervern* et *Sébastien Rost*, *Ya Basta !* (ça suffit !) réunit des handicapés mentaux coutumiers des ateliers cinématographiques et des comédiens confirmés sur la scène d'une invraisemblable utopie farcesque dont les horizons politiques sont clairement affichés par les réalisateurs.

Ainsi, le titre reprenant l'appel révolutionnaire lancé par le *sous-commandant Marcos* et son *Armée Zapatiste de Libération Nationale* au cœur de l'état du Chiapas Mexicain résonne-t-il comme une déclaration d'intention. De même que le choix d'Augustin Legrand, l'un des créateurs de l'association *Les Enfants de Don Quichotte*, pour interpréter le rôle de l'éducateur.

Le film met en scène, sur fond d'exclusion et d'injustice sociales, l'extravagant projet d'« autonomisation » conduit par des handicapés mentaux, cette part de l'humanité que la société dessaisie généralement de sa destinée et caractérise essentiellement par ses déficiences et ses incapacités. Ici, les handicapés refusent d'être les victimes impuissantes de la « raison économique » s'incarnant dans le projet de construction d'un complexe commercial qui, en se substituant au centre d'éducation spécialisée qui les héberge, les condamnerait à l'arbitraire d'une « expulsion » et d'une dispersion. S'insurgeant face à cette situation, ils décident de s'opposer aux principes même de leur assujettissement socioéconomique et de vivre en toute indépendance selon leurs règles propres. Avec le soutien de leurs éducateurs, ils se « libèrent » de l'assignation identitaire qui leur est imposée et rendent souveraine par et pour elle-même cette « *communauté inavouable* » (*M. Blanchot*) des « anormaux » qu'ils représentent pour le discours dominant. C'est pour conquérir leur pleine autonomie, s'envoler vers des Ailleurs et s'inventer comme des « sujets » à part entière que les handicapés de cette farce sociale des temps modernes décident d'embrasser la carrière de Hors-la-loi. Ils ne veulent plus dépendre des décisions d'autrui ou d'une quelconque institution qui gouvernerait leurs faits et gestes.

Ainsi, lorsqu'ils s'affranchissent des lois sociales et morales en créant une improbable et insolite association de malfaiteurs libertaires dont le premier forfait est le cambriolage d'un musée où chacun tient son rôle, les protagonistes s'imposent comme des forces agissantes douées de capacités propres.

À travers la révolte en forme d'utopie loufoque d'individus habituellement maintenus à la marge du corps social, c'est le récit de la rébellion de corps subalternes, dépossédés d'identité propre, niés dans leurs droits et dans leurs sentiments même que le film livre à ses spectateurs.

Jean-Marc Génuite

Films passerelles

Paris Monopole ; Barres